

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNEE REPUBLICAINE.

SEPTIDI 27 Ventôse.

(Ere vulgaire)

Mardi 17 Mars 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n^o. 500, au coin de la rue THÉRESE. Le prix de la Souscription est actuellement de 60 livres par an, de 32 livres pour six mois, et de 17 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égareront, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAINE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style.)

Les Souscripteurs et les Agens des Postes, dont les Abonnemens expirent à la fin de Ventôse, sont invités à les renouveler incessamment, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption. Nous prions ceux de nos Souscripteurs qui n'auraient pas envoyé leur Abonnement aux nouveaux prix fixés ci-dessus, de nous faire passer de suite le complément.

I T A L I E.

De Naples, le 17 février.

Il est arrivé ici de Saint-Florent une corvette angloise pour prendre quelques agrêts & sur-tout des cordages destinés à l'escadre de l'amiral Hottam.

Le vaisseau le *Tancredi*, de 74 canons, commandé par le chevalier Carracciolo, ainsi que les frégates la *Minerve* & la *Pallas*, de 40 can. chacune, sous le commandement des chevaliers Almagro & de Vera, vont mettre à la voile. Leur destination paroît être vers le Ponent, pour protéger dans ces parages le commerce napolitain. On dit qu'en mer cette division recevra d'autres ordres relatifs à sa destination ultérieure.

De Gènes, le 28 février.

Notre commerce avoit conçu les plus vives alarmes d'une mesure peu réfléchie que le représentant du peuple français Jeanbon-Saint-André avoit prise pour compléter les équipages de l'escadre française de Toulon. Cette mesure avoit été de mettre en réquisition les matelots génois qui se trouvoient alors dans les ports de Marseille, de Nice, &c.

L'envoyé de France, le citoyen Villars, a fait publier la proclamation suivante du citoyen Prost, représentant du peuple près de l'armée d'Italie & des Alpes; elle est datée de Nice, le 18 de ce mois :

« Etant informés que plusieurs bâtimens génois, chargés

de provisions pour Nice & autres ports de ce département, s'abstenoient d'y entrer, dans la crainte de voir leurs équipages compris dans les réquisitions faites pour la nation française, nous déclarons que tous les bâtimens neutres trouveront dans le port de Nice, ainsi que dans tous les autres ports de la république française, sûreté & protection pour leurs propriétés ainsi que pour leurs équipages, qui sont de droit sous la sauve-garde de la Loi, que s'il a été commis quelque injustice envers des matelots génois ou autres neutres, elle sera immédiatement réparée, & qu'il sera pris des mesures pour que la navigation & le commerce n'éprouvent plus aucun dommage ».

Le représentant Turreau avoit écrit à l'envoyé Villars une lettre dans laquelle il le chargeoit de démentir la nouvelle de cette infraction, qui n'a pu être que l'effet d'une coupable malveillance & des menées d'intrigans ennemis de la république, d'autant plus qu'une nation aussi éclairée que la nation française, est incapable d'ignorer à ce point les principes du droit des gens. Il charge de plus cet envoyé de convaincre le gouvernement & le peuple de Gènes des dispositions de la convention nationale & des représentans du peuple à maintenir l'union & l'harmonie qui doivent régner entre les deux républiques amies.

Nota. Le Courier d'Avignon avoit connu cette imprudence politique de Jeanbon-Saint-André, puisqu'on lit dans cette feuille l'article suivant :

« Le commerce génois a fourni jusqu'ici aux subsistances d'une partie du Midi : pour les dégouter de ce commerce, Jeanbon-St-André a fait une opération à la *Maignet* (1), en faisant saisir 200 matelots génois pour les incorporer de force dans l'armement qui se prépare à Toulon.

» Cette ressource aussi mesquine que révoltante a tel-

(1) Parmi les précautions prises par Maignet pour affamer le Midi, on doit sans doute placer la défense qu'il avoit faite aux pauvres de glaner les épis échappés à la faux du moissonneur.

lement indisposé les Gênois, que plusieurs bâtimens chargés de grains pour notre compte ont refusé de partir, & d'autres arrivés à Port-Maurice ont rebroussé chemin & sont rentrés dans le port de Gênes.

» Le représentant Prost a pris sur-le-champ des mesures qui ont remédié à ce mal, & celles que le comité de salut public vient d'y ajouter, écartent entièrement le danger. Il n'en est pas moins vrai cependant que l'interruption de ce commerce, qui a duré près d'un mois, a nécessairement causé une gêne momentanée dans cette partie ».

AUTRICHE.

De Vienne, le 20 février.

Des assemblées extraordinaires de tous les ministres d'état, auxquelles l'ambassadeur d'Angleterre a constamment assisté, ont eu lieu ces jours derniers. Il a été expédié aux armées trois couriers successifs dans un très-court espace de tems.

On annonce que si la paix ne se fait point, le cabinet de Vienne compte demander au corps germanique d'occuper le contingent de chaque état. Il est facile de prévoir combien ce projet aura peu d'effet, si l'on se rappelle qu'on n'a pas encore pu déterminer la plupart d'entre eux à fournir le quintuple, & que la diète est occupée dans le moment actuel à délibérer sur les moyens à employer pour les contraindre.

Des lettres de Constantinople, du 10 janvier, donnent comme certain que la Porte a fait signifier aux ministres des puissances coalisées, que le grand-seigneur étoit douloureusement affecté de voir la continuation d'une guerre qui faisoit verser tant de sang, & produisoit une désolation si grande & si générale; que, pour l'avantage de l'humanité en général, l'intérêt des puissances elles-mêmes & le bien de l'Europe menacée d'une ruine entière, de lui-même & de son propre mouvement il offroit sa médiation. Cette signification, ajoutant ces avis, étoit faite dans des termes précis, & ayant tous les caractères de la loyauté & de la sincérité. Les ministres ont répondu de leur côté en termes affectueux, & ont pris l'engagement de faire connoître à leurs cabinets respectifs cette offre généreuse & amicale de la Porte, avec l'espérance qu'elle seroit fort bien accueillie.

Selon ces mêmes lettres, la Porte continue ses immenses préparatifs de guerre, & met une attention toute particulière à organiser ses armées sur un pied conforme à celui adopté par les autres puissances européennes. Les affaires de la Pologne occupent aussi la sollicitude du divan. Le réis-efendi, partisan de la paix, vient de mourir.

ALLEMAGNE.

De Francfort, le 28 février.

Le régiment de Thien, qui formoit la plus grande partie de notre garnison, vient de partir pour la Westphalie. On n'est pas encore instruit, dans le public, de la destination des deux armées prussiennes : on a prétendu que celle que commande le feld-maréchal Mollendorf, devoit couvrir les états du roi de Prusse en Westphalie, & que le corps commandé par le prince Hohenlohe resteroit dans nos environs. Il est question aujourd'hui d'un nou-

veau plan, d'après lequel toutes les troupes prussiennes se porteroient sur le Bas-Rhin.

Bien des gens pensent que les Prussiens se séparent peu-à-peu des Autrichiens, pour regagner leur pays. Il est certain que les espérances d'une paix prochaine entre la France & la Prusse se sont encore fortifiées depuis les dernières dépêches apportées de Bâle, par le secrétaire de légation Formey, arrivé à Berlin le 17 de ce mois.

D'Osnabruck, le 18 février.

On craint sérieusement que la fin de la campagne ne devienne funeste à cette contrée; tout se concentre ici, & notre ville est pleine d'hommes, de chevaux, de bagages, ce qui incommode étrangement les habitans. On attend encore plusieurs régimens anglais qui doivent prendre ici leurs quartiers d'hiver. Toute communication avec l'Angleterre, par la Hollande, est interceptée & les courriers manquent absolument. La galerie de Dusseldorf, qui avoit été transportée dans cette ville, va être envoyée à Glukstadt, pour plus de sûreté; & cependant une partie des archives de Munster vient de nous arriver.

Rien ne paroît plus incertain que les véritables dispositions de la cour de Berlin, pour la continuation de la guerre; selon les uns toute l'armée va se porter sur le Bas-Rhin, & l'armée autrichienne du général Clairfayt, la remplacera dans les environs de Mayence; d'autres disent que le corps de Kalkrent se mettra en marche aussitôt que celui d'Hohenloë abandonnera les environs de Darmstadt & passera le Rhin: cependant une troisième version porte, que les négociations particulières du roi de Prusse avec la France, s'avancent beaucoup, & si une fois elles sont terminées, il est hors de doute que la défection de cette puissance laissera le reste de la coalition dans un embarras très-dangereux.

HOLLANDE.

De Leyde, le 9 mars.

Parmi diverses nouvelles, que nous passons sous silence jusqu'à ce qu'elles s'éclaircissent davantage, il en est une qu'annonce une lettre du camp français à Obernheim, près Mayence, en date du 2 ventôse (20 février) en ces termes: « Tout nous invite à croire que la convention nationale s'occupe de grandes négociations pour cela elle seconde bien nos desirs. Hier, il est arrivé ici un courrier chargé de dépêches très-importantes & très-pressées de la Suisse. Ces dépêches étoient adressées à Merlin, de Thionville, en son absence à Féraud: on ignore ce qu'elles contiennent. Le soir même, Féraud dépêcha un courrier pour la Hollande & un pour Paris. »

Une des nouvelles les plus intéressantes, que nous apprenons de la Haye, est « que l'acte de garantie par lequel les membres respectifs de cette république fédérative s'étoient garantis réciproquement en 1788, à la suite de la révolution de 1787, l'administration stathoudénienne avec droit héréditaire, ayant été remis par le conseil d'état à l'assemblée des états-généraux, a été jeté, par ordre de ceux-ci, au feu & brûlé. » En conséquence de leur résolution du 3 de ce mois, l'agent de L. H. P. van Rees avoit été chargé de cette exécution; mais ayant mieux aimé se démettre de son poste, il a été remplacé par l'ancien agent Slicker, auquel il avoit succédé lui-même à ladite époque de 1787, & le parchemin en question a été

mis sur les flammes par le premier commis de l'assemblée D. van Laar. Conformément à la proposition de la Hollande, les états-généraux ont déjà supprimé les divers collèges d'amirauté & nommé dix-huit des vingt-un membres, qui composeront désormais le comité de marine, ainsi que le secrétaire.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 21 ventôse, (11 mars, v. st.)

Les inondations causées par la rupture de plusieurs digues, ont occasionné de grands dégâts dans le pays de la généralité & sur les frontières de la province de Hollande. Les eaux se sont élevées dans les campagnes jusqu'à la hauteur de trois à quatre pieds; ce qui a fait périr beaucoup de bestiaux & ruiné un grand nombre d'habitans, dont la fortune consistoit dans des pâturages. A Bois-le-Duc, il falloit des barques pour aller d'une maison à l'autre, les rues étant inondées: il n'y avoit que la grande place où l'on marchoit à pied sec. Breda, Gorcum, Heusden, ont été dans la même situation; aujourd'hui, à force de travail & de soins, l'on est parvenu à faire écouler une partie des eaux, & l'on espère que l'approche de la belle saison achèvera de réparer le mal occasionné par le débordement des fleuves, & le renversement de plusieurs digues protectrices de la Hollande. Déjà même ces digues sont presque entièrement réparées, par la quantité d'ouvriers employés à ce travail.

Des lettres de Hollande marquent, que le parti stathouderien, excité sans doute par des émissaires cachés, leve une tête audacieuse dans plusieurs villes des Provinces-Unies, & qu'il se permet même de crier *Orange Boven*. L'on sait que ce cri séditieux est celui employé par la faction orange, & qu'en 1787 il fit couler le sang des patriotes. Les mêmes lettres qui nous donnent ces détails, ajoutent qu'à Amsterdam les deux partis en sont déjà venus aux mains, & que les représentans provisoires de cette ville avoient pris les mesures les plus sévères pour arrêter le mal, de concert avec les généraux français.

Les représentans de la république française qui sont à Aix-la-Chapelle, viennent de prendre une mesure pour assurer la subsistance des habitans du pays situé entre la Meuse & le Rhin. Ils ont assigné à l'administration centrale trois millions en numéraire métallique provenant des contributions imposées, afin de faire des achats en grains & en subsistances, qui seront ensuite délivrées aux indigens contre des assignats.

Les représentans du peuple ici, ont pris un arrêté, pour mettre entre les mains des municipalités tout ce qui concerne la police & la sûreté générale. Les mandats d'arrêts seront lancés par les officiers municipaux, & devront être signés au moins par sept membres. Ces mesures étoient d'autant plus urgentes, que la malveillance s'agite en tous sens pour troubler l'ordre public.

L'administration du temporel des maisons religieuses de nos provinces vient de leur être ôtée, pour être confiée à des économes nommés pour cet effet, qui seront responsables de leur gestion. Ainsi voila nos moines rendus à leur institution primitive, malgré eux. Une pareille opération qui eût lieu sous Joseph II ne fut pas une des moindres causes de la révolution de 1789.

F R A N C E.

De Paris, le 27 ventôse.

De tous les moyens employés par les malveillans pour troubler la tranquillité publique, celui dont ils font l'usage le plus assidu, c'est celui d'exagérer les alarmes sur les subsistances. La dernière tyrannie, qui se joua avec tant d'audace des propriétés, de la fortune & de la vie des citoyens, n'osa jamais se permettre d'alarmer le peuple sur ses subsistances; elle lui disoit au contraire que le terrorisme dont elle étoit la créatrice, avoit pour objet principal la sûreté des approvisionnemens de cette capitale, dont elle s'étoit adjudgée l'attribution, en portant la désolation dans toutes les contrées où sa puissance pouvoit atteindre.

Les agens de ce système oppresseur ont été à peine évincés de la manutention exclusive du commerce des grains, qu'ils ont changé de langage, & ce sont eux qui ont crié très-haut que Paris, qui leur devoit ses approvisionnemens, alloit en manquer absolument.

A l'aide de ces clameurs, des accapareurs de toute espèce ont fait renchérir rapidement toutes les denrées, & l'agiotage venant à leur secours, a élevé tout-à-coup à des prix exorbitans les matières d'or & d'argent, & ont jeté ainsi un discrédit plus grand sur la monnaie républicaine, ce qui a concouru à rendre horriblement difficiles pour le pauvre peuple les moyens de subsistance.

Que de soins, que de sollicitudes une telle crise a occasionnés au gouvernement! mais enfin, il a calculé les remèdes & les moyens à y appliquer; le premier de tous étoit l'économie dans les distributions, économie passagère à laquelle le patriotisme véritable se prêtera. Les ressources qui doivent naître, & qui naîtront en effet, & de la liberté rendue à la circulation, & des bornes mises aux réquisitions indéfinies, & enfin du retour à la paix avec quelques puissances que l'ancienne tyrannie nous avoit aliénées, & que notre retour à la justice rapproche de nous, doivent convaincre les esprits sages que la crise d'une gêne passagère, touche à sa fin, & que les ressources destructives du terrorisme vont faire place aux ressources plus efficaces & surtout plus durables d'un régime doux & juste.

La convention s'est enfin convaincue de l'importance dont il étoit de centraliser l'action de la police générale pour contenir tant de malveillans qui échappoient à des surveillances éparpillées, & qui trouvoient même des suppôts dans quelques-unes de ces autorités parasites que la tyrannie avoit introduites, avec un dommage inouï, au milieu des autorités légales. En conséquence, après avoir donné au comité de sûreté générale le droit de nommer les comités révolutionnaires, elle vient de lui attribuer celui de nommer aussi les commissaires de police qui sont les premiers agens de la sûreté publique.

On ne peut pas se dissimuler que l'énorme quantité d'assignats en circulation, combinée avec les entraves mises à la liberté de la circulation intérieure des denrées, & avec l'excès des réquisitions, n'aient contribué ensemble à la cherté excessive de tous les objets de consommation, & que le défaut d'énergie du gouvernement n'ait ajouté à ces calamités. Ainsi il est avéré que tous ceux qui travaillent à miner par des manœuvres coupables la confiance due à la convention nationale & aux mesures de sagesse dont elle s'occupe nuit & jour, sont les ennemis les plus dangereux de la république.

Ceux qui ont été contre des projets de pacification avec diverses puissances de la coalition, ne sont pas moins reprehensibles ; car enfin, si nous nous réduisons à la nécessité d'entretenir en permanence 1200 mille hommes sous les armes, de continuer notre isolement des nations commerçantes qui nous entourent, & de conserver toutes les conquêtes, qui donnent à la république un territoire si vaste & des dépenses proportionnées à cette grande étendue, il est certain que cet effort continué contre toutes les grandes puissances d'Allemagne rendra indispensable chaque mois une nouvelle émission d'assignats, & un nouveau discrédit pour eux.

Il n'est plus question aujourd'hui de prouver aux peuples de l'Europe l'énergie & la puissance des forces de la république. Cette preuve est complète ; mais il s'agit de leur démontrer que notre justice égale notre valeur, & que leur intérêt est de bien vivre avec une nation grande, libre & industrielle. Enfin, il faudroit calculer si l'étendue de nos conquêtes ne peut pas nous exposer à en perdre quelques-unes par la suite : car, comme dit très-bien le plus profond de nos auteurs politiques, « les conquêtes sont aisées à faire, parce qu'un peuple les fait avec toutes ses forces ; elles sont difficiles à conserver, parce qu'on ne les défend qu'avec une partie de ces mêmes forces ».

(Montesquieu).

CONVENTION NATIONALE.

Présidence du citoyen THIBAUDOT.

Séance du 26 ventôse.

Le président donne lecture d'une lettre envoyée par la commission des poudres & armes, au comité de salut public qui annonce qu'un citoyen arrive de Meudon ; assure qu'il n'y a point eu, comme on l'avoit répandu, d'explosion dans cet établissement ; que le feu a pris au vieux château, éloigné de l'endroit où sont les poudres, & qu'il y a d'autant moins à craindre, que le vent souffle du point opposé.

On propose l'affiche de cette lettre. Charlier & André Darnot annoncent qu'on a envoyé sur les lieux ; ils proposent d'attendre le retour des personnes chargées d'aller s'informer de la vérité avant de rien statuer. — Cette proposition est décrétée.

Voici les détails que Eourcroy a donné sur le même événement.

Un incendie, a-t-il dit, s'est manifesté ce matin vers dix heures & demie dans l'établissement de Meudon ; il a pris par le frottement d'une fusée qui a mis le feu à un artificier ; l'ouvrier qui le tenoit, au lieu de le jeter au dehors du bâtiment, comme on doit le faire dans un pareil accident, très-ordinaire dans les ateliers des arsenaux, a pris la fuite, & le feu s'est communiqué promptement à d'autres artificiers voisins, & par eux à une des ailes du vieux château. A la première nouvelle de cet accident, le comité a envoyé sur-le-champ deux de ses membres ; & sur leur rapport, il a pris de suite toutes les mesures propres à arrêter les progrès de l'in-

ceudie : on assure qu'il n'y a personne de blessé. Trois de nos collègues sont à Meudon, & surveillent les travaux. Le comité rendra compte à la convention à mesure qu'il recevra des nouvelles.

Le comité doit faire remarquer à la convention que la manière naturelle dont le feu a pris, & qui n'a lieu que trop souvent dans les arsenaux, ne laisse pas craindre qu'on puisse attribuer ce malheur à aucune malveillance. Quelques moments après Gossuin a lu la lettre suivante :

Le représentant du peuple en surveillance à Meudon, au comité militaire.

« Les inquiétudes que vous avez conçues, chers collègues, sur l'établissement de Meudon, ne sont que trop réelles ; mais les munitions de guerre susceptibles d'explosion sont sauvées, ainsi que la majeure partie de la poudre. L'officier que vous m'avez envoyé vous dira qu'il n'y a absolument rien à craindre pour les habitations voisines, & que nous n'avons besoin que de pompiers, de haches & de seaux que nous avons déjà demandés à Paris, & qui nous arrivent en ce moment.

Salut & fraternité.

Signé, EULARD.

Gossuin ajoute que le comité militaire a pris toutes les précautions convenables, qu'il a envoyé de la force armée, & qu'il n'est péri personne. Le même membre dément le bruit répandu qu'il se faisoit des rassemblements dans divers endroits de Paris & des fauxbourgs. — Ces dernières annonces excitent de vives marques de satisfaction.

Boissy-d'Anglas a annoncé que le décret d'hier, qui fixe à une livre de pain par jour la ration de tous les individus de Paris, a été généralement accueilli. Quelques individus, qui ont voulu dans les groupes semer des inquiétudes à ce sujet, ont été fortement réprimés. Hier au soir, assez tard, des ouvriers en grand nombre se sont portés chez Boissy : ils lui ont témoigné qu'ils trouvoient juste l'amendement par lequel on leur a accordé à eux une livre & demie de pain : mais quand il n'eût pas été adopté, lui ont-ils dit, nous ne nous en serions pas soumis avec moins de respect au décret de la convention. (Vifs applaudissemens).

Sur la proposition du même membre, l'Assemblée décrète ensuite que la loi du 3 pluviôse, contre les cultivateurs qui refusent de satisfaire aux réquisitions de grains, est applicable, quant à la détention, à ceux qui refusent d'obéir aux réquisitions de voitures. La confiscation des grains ne pouvant avoir lieu à leur égard, ils seront condamnés à une amende égale à la valeur des denrées dont ils auront, par leur refus, occasionné le détriment ou la perte.

Le représentant du peuple près les armées de Sambre & Meuse, écrit de Bruxelles, en date du 17 ventôse, & dément ce que la gazette générale de l'Europe avoit dit de la Belgique. Bruxelles, dit-il, est tranquille, la Belgique est tranquille ; si quelques cris se font entendre, c'est pour demander la réunion à la république française. Les administrations sont bonnes ; la police bien faite, les habitants attachés aux français,